



IMPORTANT : avant de remplir ce formulaire, lisez attentivement les informations au dos

Si la demande de transport ne peut être faite sur internet, cet imprimé doit être complété par le représentant légal de l'élève et envoyé à cette adresse :
Région Hauts-de-France • Direction des services de transport «Secteur Somme» • 11 Mail Albert 1^{er} • CS 42616 • 80026 Amiens Cedex 1

MOTIF DE LA DEMANDE :

 Première demande de transport

 Renouvellement

 Changement d'adresse

 Changement d'établissement

ÉLÈVE

NOM

Prénom

Date de naissance / / Sexe : F ou M

Cadre réservé à l'administration régionale

N° de l'élève :

Le :

PHOTO
OBLIGATOIRE

À agraffer avec nom
et prénom indiqués
au dos.

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE

Père : Mère : Autre :

NOM Prénom

Adresse

Code postal Commune de résidence

Téléphone 1 Téléphone 2

Adresse mail

SCOLARITÉ

École

Commune

Classe de l'élève :
[Cochez la classe
correspondante]

Toute petite section	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
----------------------	----------------	-----------------	----------------	----	-----	-----	-----	-----	------

TRANSPORT

Commune Hameau

Si le transport n'est utilisé que pour se rendre à la cantine, indiquez le lieu de la cantine fréquentée

Si l'élève a besoin d'un deuxième transport

Autre commune concernée Hameau

Si le deuxième transport se fait au titre d'une garde alternée, renseignez les informations concernant le deuxième responsable légal :

NOM Prénom

Adresse

Code postal Commune de résidence

Téléphone Adresse mail

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance, au dos de cet imprimé, des conditions d'accès à la prise en charge régionale du transport scolaire et des consignes de bonne conduite et de sécurité.

Le / /

Signature du responsable légal

ATTESTATION D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE



Dans l'attente de la réception de l'accord de prise en charge du transport par la Région, cette attestation est à conserver dans le cartable et à présenter au conducteur uniquement en cas de contrôle. Elle ne remplace l'accord de prise en charge régional,

Nom

Prénom

Etablissement

Commune

SOMME

AUTOCAR

Date de la demande : / /

Valable sur l'ensemble des trajets assurant la desserte de l'établissement scolaire désigné ci-dessus

LA DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Adressée à la Région Hauts-de-France, la demande de transport scolaire permet aux élèves d'obtenir, sous conditions, un accès gratuit aux services de transport pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Les parents doivent effectuer eux-mêmes cette démarche pour chaque année scolaire ou lors d'un changement de situation en cours d'année scolaire (changement d'adresse, changement d'établissement scolaire).

La demande doit être réalisée de préférence sur le **module d'inscription en ligne** de la Région Hauts-de-France pour un traitement instantané et une réponse immédiate permettant de savoir si la prise en charge du transport est accordée :

somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager

Si la demande ne peut être effectuée sur internet, le représentant légal de l'élève a la possibilité de compléter ce formulaire papier.

FORMULAIRE DÉDIÉ AUX ÉLÈVES DU PRIMAIRE REMPLISSANT CES 3 CONDITIONS

1/ être domicilié(e) dans la Somme, à **plus de 3 km de l'établissement** scolaire fréquenté

2/ être scolarisé(e) dans une **école maternelle ou élémentaire** sous contrat avec l'Etat

3/ vouloir emprunter un service de **transport par autocar dédié aux scolaires** organisé par la Région dans la Somme

→ Le transport des élèves du primaire sur le réseau trans'80 ou sur train n'est pas pris en charge par la Région.

RAPPEL

Ne sont pas concernés par une inscription aux transports scolaires de la Région les élèves scolarisés dans une école des 2 communautés d'agglomération de la Somme et résidant dans les communes suivantes :

Communauté d'agglomération de la Baie de Somme : Abbeville, Bellancourt, Bettencourt-Rivière, Bray-lès-Mareuil, Cambron, Caours, Drucat, Eaucourt-sur-Somme, Epagne-Epagnette, Estreboeuf, Grand-Laviers, Longpré les Corps Saints, Mareuil-Caubert, Neufmoulin, Vauchelles-lès-Quesnoy, Saint Valery sur Somme et Yonval

Communauté d'agglomération Amiens Métropole : Allonville, Amiens, Bertangles, Blangy-Tronville, Boves, Cagny, Camon, Creuse, Dreuil-lès-Amiens, Dury, Estrées-sur-Noye, Glisy, Grattepanche, Hébecourt, Longueau, Pont-de-Metz, Poulainville, Rivery, Rumigny, Sains-en-Amiénois, Saint-Fuscien, Saint-Saufieu, Saleux, Salouël, Saveuse

Après accord de la Région, les élèves du primaire reçoivent une attestation de prise en charge du transport à conserver dans le cartable (ou une carte de transport s'ils empruntent un service également utilisé par des collégiens).

CONSIGNES DE BONNE CONDUITE

Pour le bien-être de tous et l'efficacité du service, les élèves doivent respecter les autres passagers, le conducteur et le matériel.

Dans le cadre de l'opération Respect!, tout acte d'incivilité sera signalé à la Maison de Confiance et de Protection des Familles de la gendarmerie de la Somme. Les élèves concernés pourront se voir infliger une sanction, allant de l'avertissement jusqu'à l'exclusion de longue durée des transports scolaires.

Toute dégradation engage la responsabilité des parents si les élèves sont mineurs, ou leur propre responsabilité s'ils sont majeurs.

Les exclusions des transports scolaires ne dispensent pas l'élève de son obligation scolaire.

LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé dont les finalités sont la gestion des droits des usagers des transports scolaires et la gestion des services de transports. Tous les champs sont obligatoires. À défaut d'être complètement renseignées, les demandes ne pourront être instruites par les services régionaux. Conformément au Règlement général sur la protection des données et à la loi « Informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données (DPO) de la Région Hauts-de-France dont les coordonnées sont disponibles à l'adresse hautsdefrance.fr/informatique-et-libertes/

Le détail des spécificités du traitement est consultable sur le site transports.hautsdefrance.fr/politique-de-confidentialite/

POUR QUE LE TRAJET VERS L'ÉCOLE SE DÉROULE EN TOUTE SÉCURITÉ

- se présenter au point d'arrêt prévu 5 minutes avant l'horaire annoncé ;
- attendre l'arrêt complet du car pour monter et descendre, sans bousculer ses camarades ;
- laisser le couloir et les issues dégagées ;
- rester assis à sa place pendant tout le trajet;
- mettre sa ceinture de sécurité ;
- respecter les autres élèves et le matériel ;
- à la descente, attendre le départ du car pour traverser.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur les transports scolaires dans la Somme (horaires, règlement des transports scolaires, contact,...) sur

trans80.hautsdefrance.fr